

Foyer de grippe aviaire à virus faiblement pathogène A(H5N2) au Mexique Médecine des voyages

Lu 20 fois Publié le 16 août 2015 à 12h59

Auteur : Jacques MORVAN

Les autorités sanitaires du Mexique ont notifié, le 14 août 2015, à l'Organisation mondiale de la santé animale, un foyer de grippe aviaire à virus faiblement pathogène A(H5N2) dans un élevage commercial de 433 000 poules pondeuses dans l'État de Sinaloa.

La mise en évidence de ce foyer s'est faite lors d'activités de surveillance épidémiologique. L'isolement du virus a été réalisé le 24 juillet 2015. Le diagnostic a été confirmé par le Laboratoire de biosécurité de niveau 3 du SENASICA (Laboratoire national).

L'enquête épidémiologique a inclus 33 élevages de basse-cour et 4 élevages avicoles industriels situés dans la zone de 10 km autour du foyer. Les échantillons de sérum sanguin et d'écouvillons trachéaux et cloacaux (720), n'ont pas permis de détecter de preuve de circulation du virus A(H5N2).

L'unité de production a été mise en quarantaine et un cordon sanitaire a été mis en place. Bien qu'il s'agisse d'un virus de faible pathogénicité. Un programme d'abattage des oiseaux dans des conditions décentes sera lancé.

Sources : Organisation mondiale de la santé animale ; Promed.